

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-03

Nombre de conseillers
en exercice : **12**
présents : **10**
votants : **10**

OBJET :
RUE DE L'ECOLE – RD23E1 - VEGETALISATION

Date de convocation du Conseil : **07 février 2024**
Affichée le : **30 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le : **07 février 2024**
le Conseil Municipal de la commune de **SAINT AUBIN DE BLAYE** dûment convoqué, s'est réuni à la mairie,

sous la présidence de **Mr Arnaud OVIDE**.

Présents : **Mmes BARRERO Annette, BERNARD Magali, MEYNARD Amélie.**
Mrs ATTAL Frédéric, BERNARD Dominique, DUBERGEY Jacques, HALLER Lionel,
REREAU Damien, OVIDE Arnaud, POTY Michel.

Excusés : **Mme HALLER Sandrine.**

Absente : **Mme TYBULE Marie-José.**

Mr Le Maire propose au Conseil Municipal de terminer les travaux RUE DE L'ECOLE en effectuant les plantations du coté de la PLAINE DE SPORTS.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu 2 devis pour 80 arbustes, soit :

- Devis de la société P. SCAPIN pour un montant total H.T. de 6.130,50 € (fournitures, déplacement et 3.100 € de main d'œuvre)
- Devis de la société BLAYE JARDINERIE pour un montant total H.T. de 568,94 € sans la main d'œuvre (fournitures uniquement)

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte :

- Le devis de la société BLAYE JARDINERIE pour un montant total H.T. de 568,94 €
- Et autorise M. Le Maire a recruté le personnel adéquat pour effectuer les plantations
- Et autorise M. Le Maire à poursuivre les démarches.

Le Conseil Municipal informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Pour copie conforme
Le **07 février 2023**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

Le secrétaire de séance
DUBERGEY Jacques



Le Maire
Arnaud OVIDE

